

Avis à toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement SH-2021-511 en remplacement de l'assemblée publique de consultation

1. Lors de sa séance du 22 novembre 2021, le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté le projet de règlement décrit ci-après :

- *Projet de Règlement SH-2021-511 modifiant le Règlement 1412 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), afin d'encadrer la reconstruction à la suite de la démolition d'un bâtiment et modifiant le Règlement de zonage 1406, afin d'assujettir certaines zones au PIIA (tous les districts).*

Ce règlement vise à assujettir la délivrance d'un permis de lotissement ou de construction pour un nouveau bâtiment résidentiel ou mixte à l'approbation d'un PIIA basé sur de nouveaux objectifs et critères d'évaluation.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme en composant le 311.

Les dispositions de ce projet de règlement ne sont pas susceptibles d'approbation référendaire.

2. La procédure concernant l'assemblée publique de consultation pour ce règlement est remplacée par une procédure écrite d'une durée de 15 jours.

Conséquemment, un document explicatif du projet de règlement sera disponible sur le site web de la Ville de Longueuil, à l'adresse suivante : <http://www.longueuil.quebec/fr/evenements> à compter du 25 novembre 2021.

3. Toute personne peut transmettre des commentaires écrits pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit du 25 novembre au 9 décembre 2021, par l'envoi d'un courrier à la Direction du greffe, 4250, chemin de la Savane, Longueuil (Québec) J3Y 9G4 ou d'un courriel à l'adresse : greffe.sh@longueuil.quebec en indiquant leurs nom et adresse.

4. Une copie de ce règlement peut être consultée à l'adresse Internet suivante : <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> ou en communiquant à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 24 novembre 2021.

Marie-Claude Bérubé

Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert